

**DECEMBRE 2014**

**Données de l'observatoire départemental**

	2014	2013	Variation 2013/2014	Aisne	National
<b>Accidents</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>-4</b>	<b>-14,8%</b>	<b>-1,9 %</b>
<b>Tués</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>-4</b>	<b>-57,1%</b>	<b>-8,9 %</b>
<b>Blessés</b>	<b>28</b>	<b>32</b>	<b>-4</b>	<b>-12,5%</b>	<b>-0,9 %</b>

	Aisne	France
<b>Indice de gravité</b>	<b>13,0</b>	<b>5,9</b>

**LES PRINCIPALES CAUSES**

	Accidents corporels	%
<b>Refus de priorité</b>	<b>8</b>	<b>34,8</b>
<b>Refus de priorité à un piéton</b>	<b>4</b>	<b>17,4</b>
<b>Vitesse</b>	<b>3</b>	<b>13,0</b>

	Accidents Mortels	%
<b>Refus de priorité</b>	<b>2</b>	<b>66,7</b>
<b>Alcoolémie</b>	<b>1</b>	<b>33,3</b>

**Analyse du mois :**

**Un bilan contenu**

Alors que le mois de décembre 2013 s'était avéré particulièrement meurtrier sur les routes axonaises, le nombre de vies perdues en décembre 2014 (3 tués), bien que moins élevé, reste supérieur à la moyenne observée sur les onze premiers mois de l'année 2014 (moy. < à 3 tués). Le constat s'applique également en valeur absolue et en pourcentage pour le nombre des accidents corporels et des blessés.

**Une accidentalité urbaine reconduite**

Déjà identifiés en décembre 2013, la grande majorité des accidents corporels se sont produits en agglomération (65,2 % en déc. 2014 / 55,5 % en déc. 2013). A contrario les 2/3 des accidents mortels se sont produits « hors aggl. ». Par ailleurs, les voies communales concentrent, à elles seules, 48 % des accidents survenus ce mois.

**Forte représentation des usagers dit « vulnérables » en agglomération**

Alors qu'elle représente 48 % des collisions du mois, la catégorie d'usagers plus singulièrement appelée « usagers vulnérables » (piétons, deux-roues) est, après celle des usagers VL, la plus impliquée dans les accidents en agglomération. Les usagers piétons se démarquent toutefois, avec une forte représentation (dans 50 % des collisions pour cette catégorie) notamment sur un créneau horaire sensible en cette période hivernale (au crépuscule entre 17h30 et 19h00). Avec une large majorité (à 80%), ces collisions avec piétons ont pour cause retenue « le refus de priorité aux piétons ». S'ils sont, pour la plupart, de jeunes usagers (moins de 18 ans), la présence d'un piéton âgé de 77 ans est notable.

**Principale cause retenue dans les accidents corporels ce mois : le refus de priorité**

Bien qu'elle ne concerne pas les refus de priorité à des piétons (sur passage protégé), elle rassemble 34,8 % des accidents corporels sur cette cause ce mois avec un lourd bilan (2 tués et 10 blessés). Elle concerne des collisions qui se sont produites à 62,5 % en agglomération et sont à 50 % de type VL contre VL. Les diverses collisions se répartissent sur l'ensemble des jours et créneaux horaires du mois.

**A noter :**

- Les collisions avec « refus de priorité piétons » se sont produites à Saint-Quentin (2) et à Soissons (2),  
- Deux des trois collisions avec alcoolémie (dont 1 mortelle) impliquent un usager vulnérable (1 cyclomotoriste avec 1g/L de sang (VL/2R) ; un piéton en alcoolémie décédé dans une collision VL/piéton).

### LES LOCALISATIONS

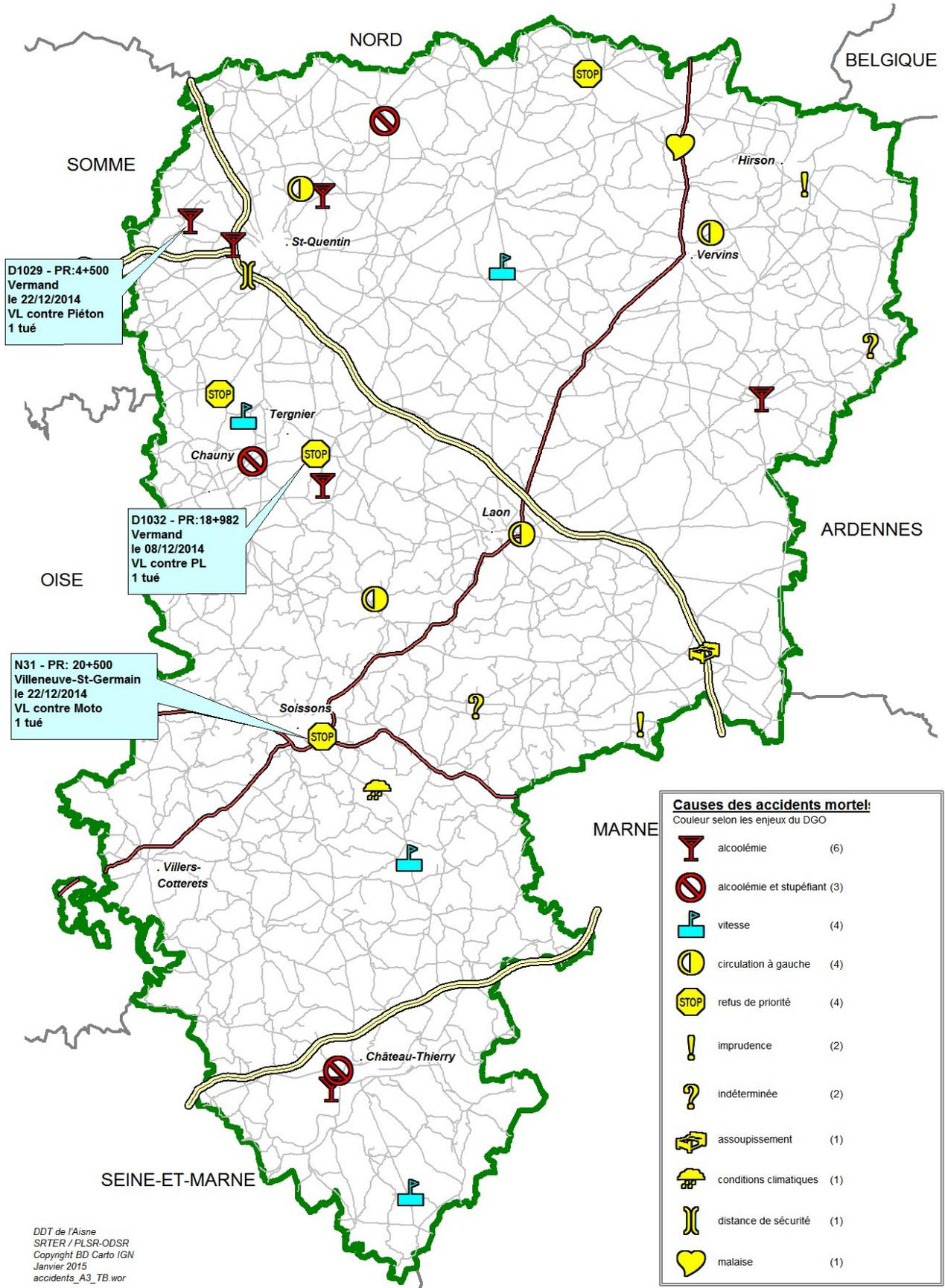
Accidents corporels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	1	
RN	4	1
RD	3	3
VC	0	11

Accidents mortels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	0	1
RD	2	0
VC	0	0

Validation des chiffres du mois précédent : 18 accidents corporels, 1 tué et 23 blessés dont 16 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

# Carte des accidents mortels



**Causes des accidents mortels!**  
Couleur selon les enjeux du DGO

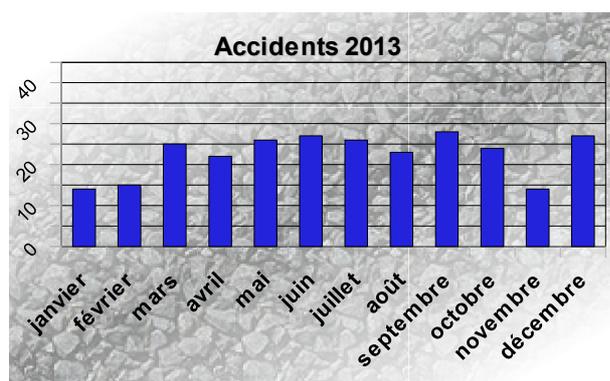
	alcoolémie	(6)
	alcoolémie et stupéfiant	(3)
	vitesse	(4)
	circulation à gauche	(4)
	refus de priorité	(4)
	imprudence	(2)
	indéterminée	(2)
	assouplissement	(1)
	conditions climatiques	(1)
	distance de sécurité	(1)
	malaise	(1)

DDT de l'Aisne  
SRTER / PLSR-ODSR  
Copyright BD Cartho IGN  
Janvier 2015  
accidents\_A3\_TB.wor

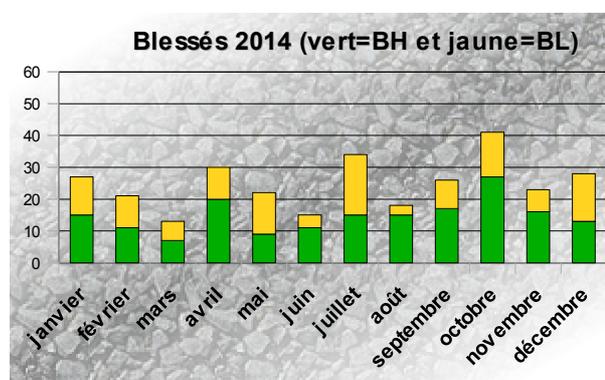
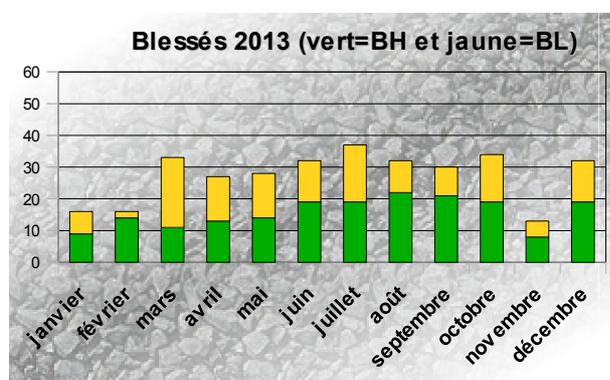
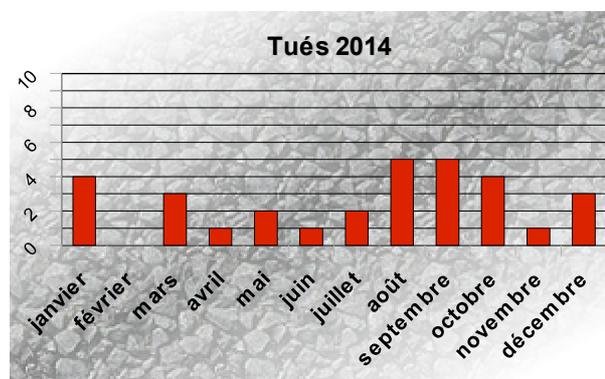
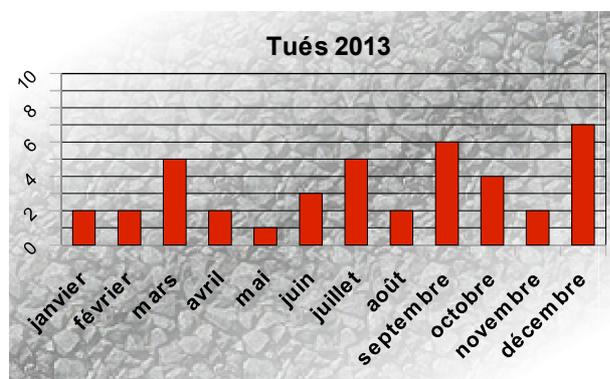
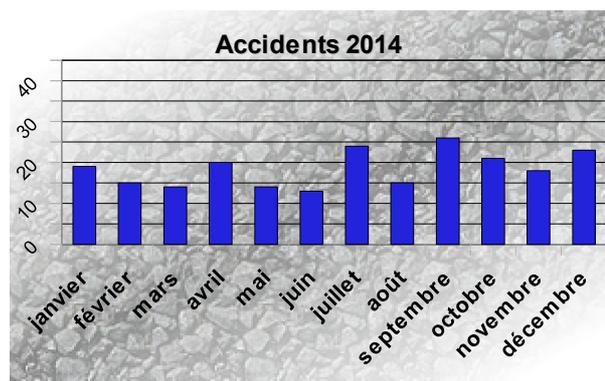
## Bilan provisoire 2014

	2014	2013	Variation 2013/2014	Aisne	National
<b>Accidents</b>	<b>222</b>	<b>271</b>	<b>-49</b>	<b>-18,1%</b>	<b>+1,7 %</b>
<b>Tués</b>	<b>31</b>	<b>41</b>	<b>-10</b>	<b>-24,4%</b>	<b>+3,7 %</b>
<b>Blessés</b>	<b>298</b>	<b>330</b>	<b>-32</b>	<b>-9,7%</b>	<b>+2,5 %</b>

Bilans mensuels 2013



Bilans mensuels 2014



## 📅 2014, année noire pour les 18-24 ans

### Rappel des 5 dernières années (2009/2013) :

Sur cette période de 5 ans, l'évolution favorable des données sécurité routière s'était interrompue en 2011 avec une aggravation de l'ensemble des indicateurs (ATB<sup>\*1</sup>). Au cours de cette année, la mortalité routière enregistrait une hausse de 19,5 % (+8 tués) et le bilan des victimes s'établissait à 49 personnes tuées (identique à 2009). A contrario, l'année 2012 connaissait une réelle embellie avec une baisse historique de la totalité des indicateurs permettant de renouer avec une tendance baissière de l'incivilité routière dans le département et d'installer 2012 comme année de référence pour la baisse de la mortalité routière dans l'Aisne. Les résultats en mi-teinte obtenus au cours de l'année 2013 n'avaient pas permis d'inscrire cette année comme nouvelle année de référence pour le département de l'Aisne (ATB 2013 : A.C. : -3,9 %; tués : +7,8 %; blessés -2,1%).

### Bilan 2014 (données provisoires) :

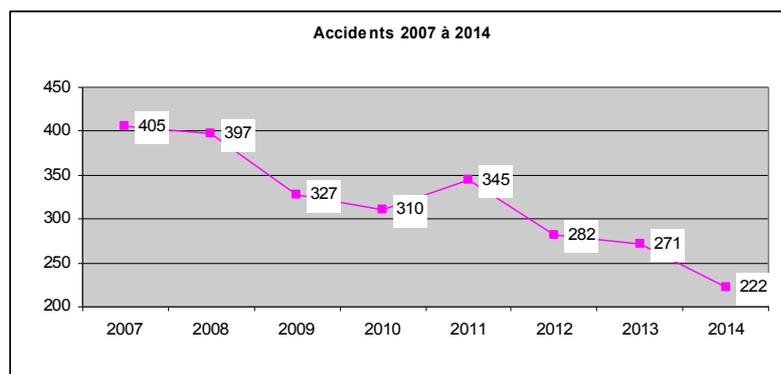
A contre courant des chiffres et évolutions nationales (progression des principaux indicateurs : ATB<sup>\*2</sup>), le bilan provisoire de la sécurité routière 2014<sup>\*\*3</sup> s'établit dans l'Aisne à 222 accidents corporels, 298 blessés (dont 176 hospitalisés) et 31 tués (nouvelle année de référence pour le département de l'Aisne pour ces indicateurs).

Si la baisse des accidents corporels est notable par rapport à 2013, avec une baisse importante des tués, le nombre des blessés quant à lui enregistre une baisse moins significative.

### Accidents corporels

Le nombre des accidents corporels est en recul de 18 %. La baisse est significative au regard des données 2013 qui enregistraient une baisse moins marquée (baisse de 3,9%)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014
Aisne	405	397	327	310	345	282	271	222	- 18%
France (métropole)	81 272	74 487	72 315	67 288	65 233	60 437	56 812	57 805	+ 1,7%



### Blessés

Si le nombre des vies sauvées est conséquent (-10 tués soit -24,4 %), le nombre des blessés présente, pour sa part, une baisse moins significative (-32 blessés soit -9,6%).

Il convient de préciser la part des hospitalisations qui reste majoritaire avec 59 %.

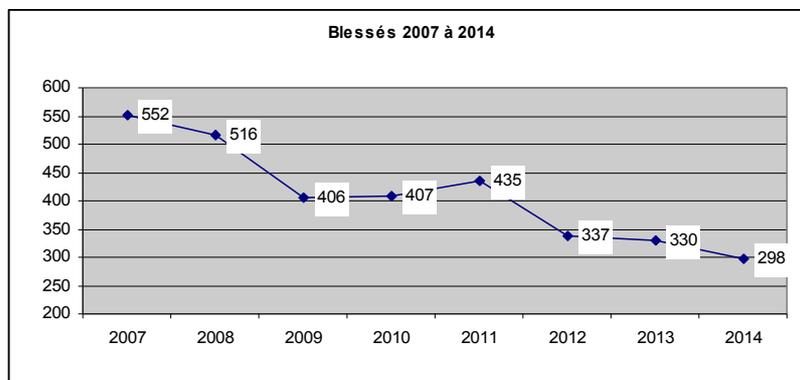
Entre 2007 et 2014, le nombre des blessés a diminué de 46 %.

1 \* ATB : Accidents corporels, Tués, Blessés

2 \* ATB : Accidents corporels, Tués, Blessés

3 \*\* Chiffres non consolidés

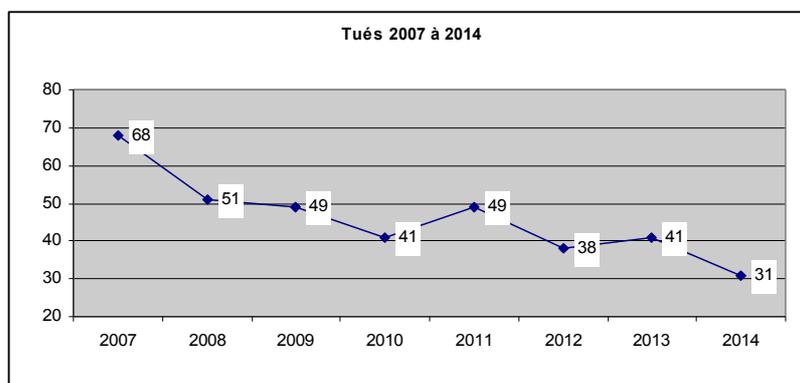
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014
Aisne	552	516	406	407	435	337	330	298	- 9,7%
France (métropole)	91 669	93 798	90 934	84 461	80 945	75 851	70 607	72 406	+ 2,5%



### Tués

Le nombre des accidents mortels enregistrent une baisse importante (-8 accidents mortels soit 29 contre 37 en 2013), pour autant la baisse du nombre des tués est plus significative (-10 tués). La baisse des accidents plurimortels, en moindre nombre en 2014, expliquent en partie ces écarts (1 seul en 2014 et un bilan de 3 tués ; 4 en 2013 et un bilan de 8 tués).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014
Aisne	68	51	49	41	49	38	41	31	- 24,4%
France (métropole)	4620	4275	4273	3992	3970	3653	3268	3388	+ 3,7%

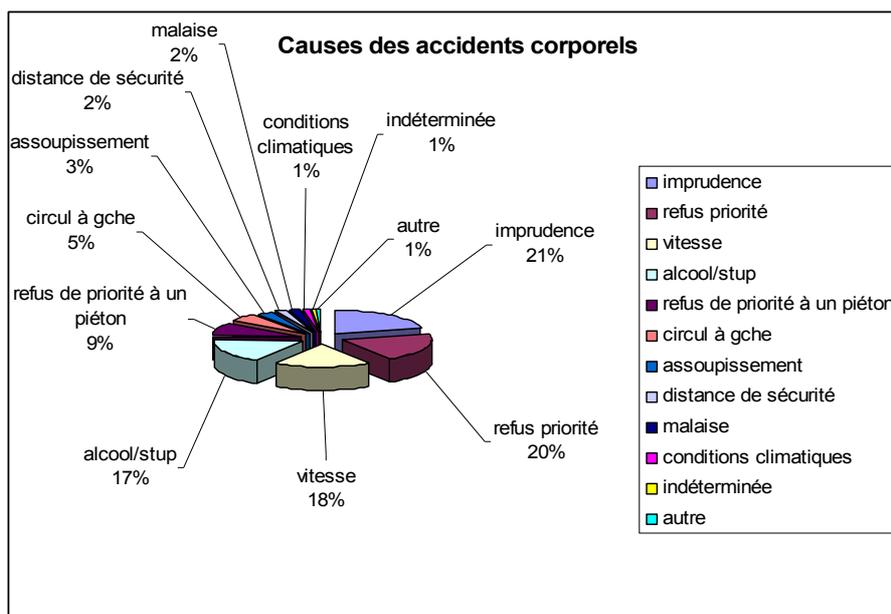


## Caractéristiques principales des accidents en 2014

### Les accidents corporels

La baisse du nombre des accidents corporels agit mécaniquement sur le nombre « en valeur absolue » des causes majeures retenues dans les accidents corporels au cours de l'année 2014. Pour autant, elles conservent un pourcentage assez proche à la situation observée en 2013 et dont les principales sont : l'imprudance\*, le refus de priorité, l'alcoolémie et/ou stupéfiants, la vitesse et le refus de priorité à un piéton.

\* Cette catégorie regroupe entre autres : le franchissement de ligne continue, le dépassement dangereux, la circulation ou la traversée irrégulière d'un piéton sur la chaussée, la circulation en sens interdit, la perte de contrôle et les manœuvres dangereuses.



**En 2014, les accidents corporels se sont produits majoritairement en agglomération (à 53,6%).**

### Les zones de compétence

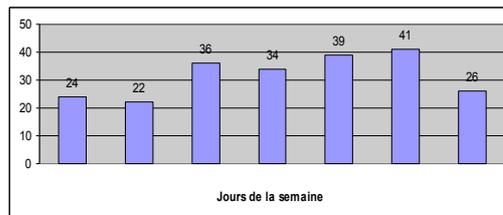
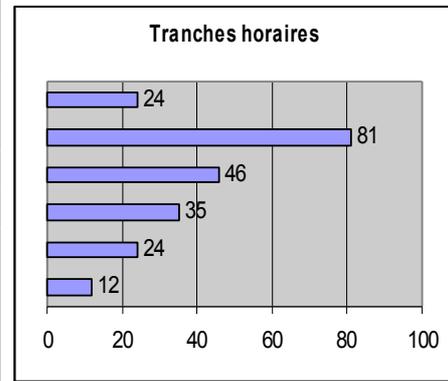
- **La zone gendarmerie** enregistre, au cours de l'année 2014, une baisse historique du nombre des accidents corporels (139 A.C. en 2014 contre 159 en 2013) et du nombre des personnes tués, à savoir : **27 tués en 2014 contre 36 tués en 2013**.  
Pour mémoire : 31 tués en 2012 ; 41 tués en 2011 ; 36 tués en 2010.
- **La zone police**, enregistre également une baisse historique de ses indicateurs (sous la barre des 100 A.C. et le nombre des personnes tués < à 5 tués).  
Pour mémoire : 83 A.C. et 4 tués en 2014 ; 112 A.C. et 5 tués en 2013 ; 119 A.C. et 7 tués en 2012 ; 144 A.C. et 8 tués en 2011, 90 A.C. et 5 tués en 2010.

Nous constatons pour les réseaux routiers :

- ✓ La diminution des accidents corporels est plus affirmée sur les routes départementales hors agglomération (63 A.C. soit 28,37 % des A.C. en 2014; 95 A.C. soit 35 % en 2013).
- ✓ Les accidents corporels sur les routes communales en agglomération ont diminué légèrement (-17 A.C.), pour autant ils représentent encore une part importante des accidents dans l'Aisne (39,18 % en 2014 ; 38,3 % en 2013).
- ✓ Avec une collision de moins (11 collisions), les accidents sur le réseau autoroutier représente 4,9 % des A.C..
- ✓ S'agissant du réseau des routes nationales, les accidents hors agglomération ont été plus nombreux (22 en 2014 contre 13 en 2013) et constituent 9,9 % des accidents.

Le jour le plus accidentogène de l'année 2014 est le samedi avec 18,5 % des accidents (le créneau horaire le plus impacté se situe entre 12 et 16 heures). Le vendredi occupe la deuxième place avec 17,6 % des accidents (le créneau horaire se situe entre 16 et 20 heures).

	lundi	mardi	Mer.	jeudi	vend.	samedi	Dim.	
0h / 4h	1	1	2	2	1	1	4	12
4h / 8h	1	3	5	4	2	3	6	24
8h / 12h	4	5	6	4	6	8	2	35
12h / 16h	6	6	6	4	8	15	1	46
16h / 20h	11	4	14	17	17	11	7	81
20h / 24h	1	3	3	3	5	3	6	24
	24	22	36	34	39	41	26	222

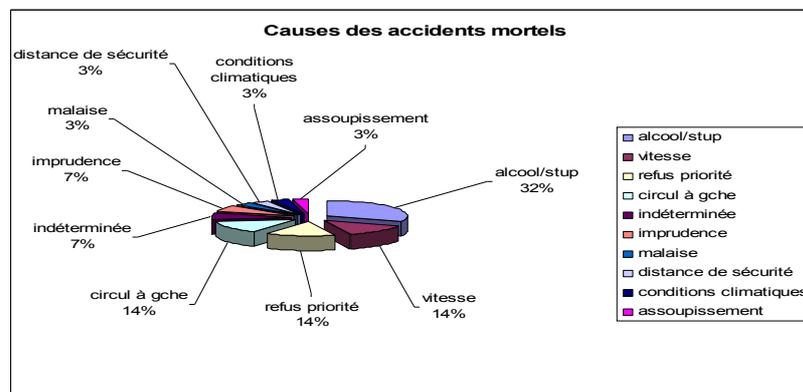


**ACCIDENTS CORPORELS  
ANNEE 2014**

**REPARTITION TEMPORELLE**

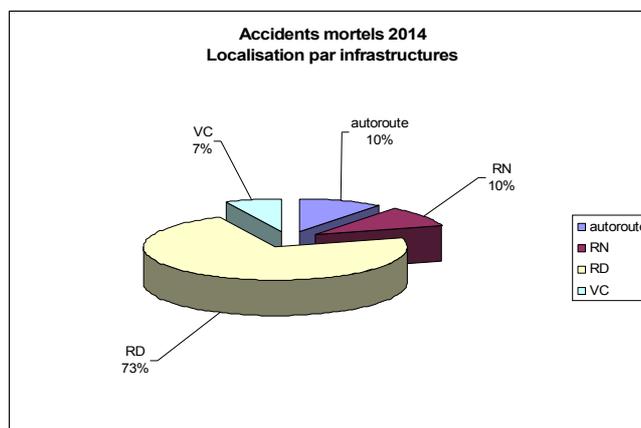
### Les accidents mortels

- ✓ En 2014, comme les années antérieures, les conduites addictives (les accidents sous l'emprise de l'alcool ou associé à des produits stupéfiants), prennent une part importante des causes identifiées dans les accidents mortels de la circulation.
- ✓ La cause « alcoolémie/ stupéfiants » est à l'origine de 31 % des accidents mortels survenus en 2014 soit 9 A.M. pour un bilan de 11 tués (6 A.M. pour alcoolémie et un bilan de 6 tués soit 20,7 %; 3 A.M. pour alcoolémie et stupéfiants et un bilan de 5 tués soit 10,3 %).
- ✓ La vitesse, le refus de priorité et la circulation à gauche, concentrent à part égales 13,8 % des accidents survenus sur chacune de ces causes avec 4 A.M. et un bilan de 4 tués (soit un total de 41,4 % et un bilan de 12 tués).



Contrairement aux accidents corporels, les accidents mortels se sont produits massivement sur les réseaux hors agglomération à 86,2 %

- ✓ 72,4 % se sont produits sur des routes départementales dont 9,5 % en agglomération,
- ✓ 10,3 % sur le réseau autoroutier,
- ✓ 10,3 % sur le réseau des routes nationales dont 1/3 en agglomération,
- ✓ 7 % sur le réseau communal dont 1 / 2 en agglomération.



### Les usagers tués en 2014

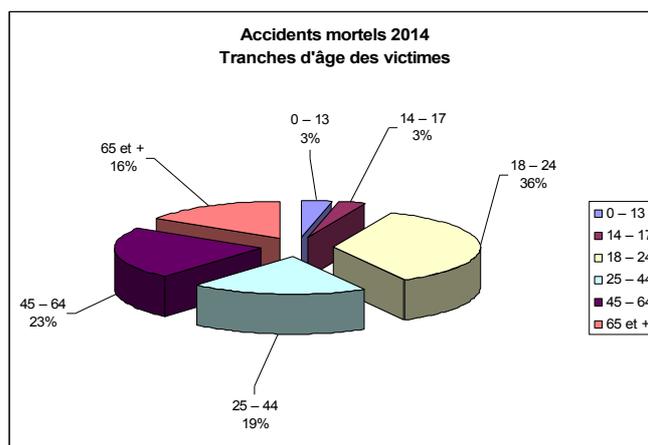
Au cours de l'année 2014, les usagers VL représentent la majorité des victimes d'accidents mortels. Néanmoins la diminution du nombre de tués pour cette catégorie d'usagers est la plus favorable connue pour l'Aisne (17 personnes tués dont 5 passagers en 2014 ; 20 tués en 2013, 26 tués en 2012, 38 tués en 2011).

A contrario, les usagers deux-roues motorisés (motocycles, cyclomoteurs), après une forte progression de la mortalité routière dans la catégorie des motocycles en 2013 (9 tués en 2013, 2 tués en 2012, 2 tués en 2011) représentent toujours une part importante des usagers tués sur les routes axonaises.

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	+ 65 ans	Total 2014	Usagers 2013	2012	2011
Cyclo		1			1		2	2	2	2
moto			2	4	1		7	9	2	2
quad							0	1		
piéton				1	1	1	3	6	6	4
PL								2	1	1
vélo					2		2	1	1	2
VL	1		9	1	2	4	17	20	26	38
<b>totaux</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	<b>41</b>	<b>38</b>	<b>49</b>

### Répartition des tués par tranche d'âge en 2014

- ✓ 42 % des tués en 2014 avaient moins de 25 ans,
- ✓ Les 18-24 ans constituent la tranche d'âge la plus touchée avec 35,5 % suivie de la tranche d'âge des 45-64 ans avec 22,6 % et les 25-44 ans avec 19,3 %,
- ✓ Les plus de 65 ans représentent 16,1 %



## Victimes par tranche d'âge au cours des 8 dernières années

Années	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	+65 ans	Total
2007	6	0	16	32	10	4	68
2008	1	5	11	25	4	5	51
2009	2	4	7	15	12	9	49
2010	3	2	10	13	10	3	41
2011	0	4	12	17	12	4	49
2012	0	2	5	15	10	6	38
2013	0	0	8	17	13	3	41
2014	1	1	11	6	7	5	31

### Les accidents mortels de la circulation des 18-24 ans

Bien qu'ils ne constituent que 9% de la population française, les 18-24 ans représentent en 2014, 17% des décès sur les axes routiers en France métropolitaine (20,7 % en 2013). Dans l'Aisne, c'est au cours de l'année 2012 que cette catégorie d'âge connaissait son meilleur bilan départemental (soit 13,1% avec 5 tués). Au cours de ces deux dernières années, la mortalité routière de cette population est en progression (2013 : 19,5 % avec 8 tués ; 2014 : 35,5 % avec 11 tués).

**A noter :** sur les 10 collisions mortelles (dont 1 plurimortelle) survenues dans l'Aisne, la responsabilité du conducteur (18-24 ans) est engagée dans 90 % des collisions. De plus, sur la totalité des collisions, la cause « conduite sous l'empire d'alcoolémie et ou de stupéfiants » est retenue dans 44,5 % des collisions pour un bilan de 6 personnes tués.

### L'accidentalité des seniors

Les usagers de 65 ans et plus, ont été impliqués dans 44 collisions en 2014. L'impact pour cette tranche d'âge est très proche du bilan 2013 (45 A.C. en 2013, 41 A.C. en 2012).

En 2014, la responsabilité du senior est engagée dans 24 collisions, soit 55% des accidents recensés (à 51 % en 2013 et à 59 % en 2012).

Ils sont impliqués principalement dans les accidents de type VL contre piéton(s) (20 A.C. soit 45%). Lorsqu'ils sont piétons, ils sont percutés sur passage piéton dans 18% des accidents corporels. Lorsqu'ils sont conducteurs de VL, ils sont responsables des accidents corporels contre les piétons à 14 %.

### Les principales collisions dans les accidents corporels :

VL contre VL	VL seul	VL contre piéton(s)
44 soit 19,8%	41 soit 18,5%	39 soit 17,6%

Déjà significative en 2013, la baisse des collisions « VL/VL et VL » s'est poursuivie en 2014 (-16,6 % en 2014 ; -11,3 % en 2013). Situées à la troisième place, les collisions « VL/piéton (s) » après une hausse en 2013 enregistre la baisse la plus marquée des 4 dernières années sans toutefois améliorer le bilan 2010 (37 collisions VL/piéton(s)). **Situées cette année encore à la quatrième place, les collisions VL/2roues enregistrent une baisse historique soit -35,7 % (27 collisions contre 42 en 2013 et 46 en 2012).**

### Les principales collisions dans les accidents mortels :

VL seul	VL contre PL	VL contre moto
7 soit 24,1% Bilan: 9 tués	5 soit 17,2% Bilan: 5 tués	5 soit 17,2% Bilan: 5 tués

Au regard des données 2014/2013, si les collisions mortelles ont été moins nombreuses en 2014 (29 en 2014 contre 37 en 2013), la baisse la plus significative est obtenue parmi les collisions de type VL contre VL (2 collisions en 2014 contre 6 en 2013). A contrario, les collisions « VL seul » ont été sensiblement plus nombreuses qu'en 2013 (5 en 2013).

### Les collisions impliquant des usagers vulnérables :

#### – Les deux-roues

Sur l'ensemble des accidents corporels de l'année 2014 (222 A.C.), les collisions avec des deux-roues représentent 30,6 % des accidents, c'est sensiblement moins qu'en 2013 et 2012 (33,2 % en 2013 ; 35,1% en 2012)

Les principales collisions en 2014, à savoir :

- Les VL/ deux-roues (vélo, cyclo) avec 27 collisions soit 12,2 % des A.C., (la responsabilité du conducteur du VL est la plus souvent engagée dans 54% des cas),
- les VL/moto avec 17 collisions soit 7,7 % des A.C. (la responsabilité du VL est la plus souvent engagée avec 65%),
- les deux-roues seuls et motocyclettes seules : 10 accidents corporels pour chaque type d'accidents soit 4,5 % des A.C..

#### – Les piétons

**19,4% des accidents corporels ont impliqué un piéton en 2014** (soit 54 collisions). La grande majorité de ces accidents corporels impliquent un véhicule léger (39 collisions). La responsabilité du conducteur est engagée dans 69 % des accidents corporels.

☞ **3 piétons ont trouvé la mort** sur les routes axonaises en 2014, contre 6 en 2013 soit un nombre de victime divisé par 2 (**2 piétons étaient âgés de 52 ans et 1 de 65 ans**).

### Les principales causes retenues dans les accidents corporels en 2014

Imprudence	Refus de priorité	Vitesse	Alcool / stupéfiants
47 soit 21,2 %	44 soit 19,8 %	39 soit 17,1 %	49 soit 18,1 %

#### L'imprudence

Les collisions dont la cause retenue est l'imprudence se sont produites majoritairement en **agglomération à 74 %** et sur **routes communales à 70 %**. Les principales collisions sur cette cause sont les collisions **VL/ piéton (32%)** et **VL/ deux-roues (17%)**. Elles s'étaient produites plus particulièrement au cours des mois de mai et septembre. **Le créneau horaire le plus impacté est le 16-20h à 34%** (soit 21 collisions). Les usagers tués sur cette cause : 1 cycliste, 1 conducteurs VL.

#### Le refus de priorité

Les collisions dues à un refus de priorité se sont produites **en agglomération à 61%** et sur **voies départementales à 52 %**. Les principales collisions sont des collisions : **VL/VL à 36 %** (soit 16 collisions et un bilan de 29 blessés), **VL/deux-roues à 30 %** (soit 13 collisions et un bilan d'un tué et de 16 blessés) et **VL/moto à 23 %** (soit 10 collisions et un bilan de 2 tués de 9 blessés). Elles s'étaient produites plus particulièrement au cours des mois de décembre, avril et octobre. Le jour le plus impacté était le vendredi et sur plusieurs créneaux horaires : 12h-16h / 16h-20h.

**Il est à noter que cette cause est à l'origine de 4 accidents mortels.** Les usagers tués sur cette cause : 2 motocyclistes, 1 cycliste et 1 conducteur VL.

## La vitesse

Si le nombre des personnes tués est historiquement bas pour cette cause, pour autant le nombre des collisions n'est pas le plus favorable des 5 dernières années. Les collisions se sont produites à **82% hors agglomération** (dont 100% des collisions mortelles soit 4 A.M.) et sur **routes départementales à 64%**. **Les principales collisions sont des collisions VL seul à 41 %** (soit 16 collisions pour un bilan de 1 tué et 18 blessés) et **moto seule à 10 %** (soit 4 collisions et un bilan de 1 tué et 3 blessés). Le mois de **septembre** a compté le nombre le plus élevé de collisions (6 dont 2 mortelle). Le jour le plus accidentogène sur cette cause : le **jeudi** à 21 % dont 3 A.M..

	2014		2013		2012		2011		2010		2009	
	A.C.	tués										
Vitesse	39	4	46	8	29	6	48	15	56	6	64	6

## L'alcoolémie-stupéfiants :

Au cours de l'année 2014, les collisions dues à une conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou de stupéfiants sont restées élevées. Elles se sont produites **en agglomération à 55%** et sur **routes départementales à 47%**. Les principales collisions sont des collisions **VL seul à 32%** (soit 12 collisions et un bilan de 5 tués et 21 blessés), **VL/VL et « deux-roues seul » à 16%** sur les 2 types de collisions (soit 6 collisions et un bilan global de 1 tué et 18 blessés), **moto seule et VL/2roues à 8%** sur les 2 types de collisions (soit 6 collisions et un bilan global de 6 blessés). **Les mois d'août et juillet** comptaient le nombre le plus élevé de collisions (un total de 11 collisions), les jours le plus impactés sur les 12 mois : le **dimanche** à 26% (10 collisions dont 1 mortelle), le **samedi** à 26% (10 collisions dont 2 mortelles) . S'agissant des créneaux horaires, à savoir : **le dimanche 04h-08h et 20h-00h et le samedi : 12h-16h, et 16h-20h**. **Le bilan des accidents corporels, sur cette cause, est historiquement le moins élevé. Pas d'accidents corporels dû à une conduite sous l'emprise de stupéfiants.**

**La tranche d'âge la plus impactée par l'alcoolémie au volant est la tranche des 25-44 ans** avec 13,5% (17 usagers alcoolisés sur les 126 usagers impliqués dans cette tranche d'âge). La seconde tranche d'âge est celle des 18-24 ans avec 13% (9 usagers alcoolisés sur les 69 usagers impliqués de cette tranche d'âge).

Rappel des indicateurs sur 5 ans :

	2014		2013		2012		2011		2010		2009	
	A.C.	tués										
Alcoolémie	32	6	38	10	48	14	57	16	52	9	53	15
Alcool/stup	6	5	6	1	7	2	8	4	5	2	7	5
stupéfiants	0	0	5	4	4	0	3	1	2	0	6	1
<b>totaux</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>49</b>	<b>15</b>	<b>59</b>	<b>16</b>	<b>68</b>	<b>21</b>	<b>59</b>	<b>11</b>	<b>68</b>	<b>21</b>

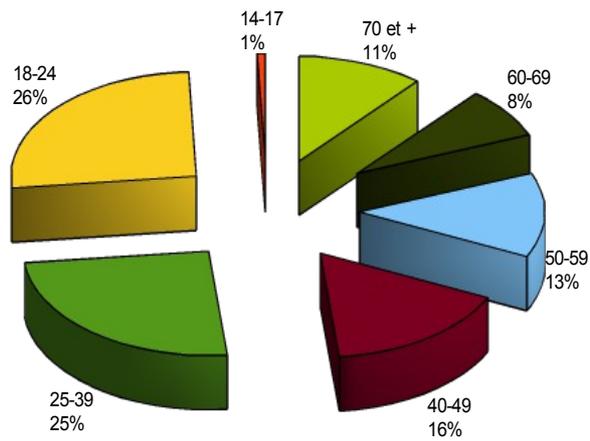
## Le profil type des conducteurs présumés responsables des accidents

Les usagers conducteurs impliqués dans les accidents corporels sont majoritairement de sexe masculin à 71,8 %

En 2014, les présumés responsables, conducteurs de VL dans les accidents corporels sont :

- Les conducteurs âgés de 18 à 24 ans pour 26 % (22% en 2013)
- les conducteurs de 25 à 39 ans pour 25 % (30 % en 2013).
- Les seniors pour 19 % (16 % en 2013).

**ACCIDENTS CORPORELS ANNEE 2014**  
**TRANCHE D'AGE DES PRESUMES RESPONSABLES**



***La part des conducteurs avec – de 2 ans de permis impliqués dans des accidents corporels représente 13,1% contre 14% au cours de l'année 2013 (12,1 % en 2012).***

Ce tableau de bord est réalisé par les membres de la commission Sécurité Routière qui se réunit chaque mois sous la présidence de la M. le Directeur de Cabinet du Préfet, chef de projet Sécurité Routière

**Conseil Général**

Direction de la Voirie Départementale  
[www.aisne.com](http://www.aisne.com)

**Site des services de l'Etat dans l'Aisne**

Service départemental de la communication interministérielle  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr)

**Gendarmerie Nationale**

Escadron Départemental de Sécurité Routière  
Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

**Direction Départementale de la Sécurité Publique**

État-Major

**Direction des services départementaux de l'Education Nationale**

Correspondant Départemental Sécurité  
<http://dsden02.ac-amiens.fr/>

**Direction Départementale des Territoires**

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

*Retrouvez de nombreuses informations  
et les dernières campagnes de la Sécurité Routière  
sur internet : [www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr)*